

Occupation du ferry de la Comarit à Sète :

3 personnes sans papiers, qui devaient être expulsées vers le Maroc, sont débarquées.

Lundi 2 mars, trois sans-papiers devaient être expulsés par bateau vers le Maroc. Au courant de l'expulsion de Mohamed NGADI, qui avait déjà refusé physiquement deux fois l'expulsion (voir tract ci-dessous), une quinzaine de personnes ont occupé le ferry pendant plus de deux heures. Le capitaine a demandé le débarquement des trois sans-papiers au préfet. Ils ont été reconduits aux centres de rétention de Sète et Marseille dans la soirée.

Après avoir réussi à déjouer le poste de contrôle des douanes ces quinze personnes se sont engouffrées dans le ferry de la Comarit en évitant, grâce à l'effet de surprise, le personnel du navire à l'entrée. Elles sont alors montées sur le toit de la cabine la plus haute, près de la cheminée, et ont refusé d'en partir tant que ne seraient pas débarqués ces 3 passagers emmenés contre leur gré. D'autres, qui n'avaient pas atteint le point culminant du bateau, ont pu rencontrer et parler aux retenus, enfermés dans une salle du bateau. Les échanges tant avec les passagers qu'avec le personnel du bateau étaient plutôt bienveillants (à l'exception peut-être d'un touriste énervé). Après les deux heures d'occupation, pendant lesquelles plusieurs feux d'artifice ont été allumés, les trois sans-papiers ont été débarqués du ferry pour être emmenés dans différents centres de rétention. Une fois assurés que les expulsés étaient bien partis — mais malgré tout, menottés et toujours bien encadrés —, les occupants sont sortis sans encombre. Le capitaine et la compagnie ne portent pas plainte. Les occupants n'ayant aucun papier sur eux, les flics ont simplement relevé des identités à l'oral.

Pendant ce temps, sur le quai, une trentaine de camarades diffusaient le tract reproduit ci-dessous aux derniers passagers à embarquer, ainsi qu'aux proches des voyageurs et aux badauds. Ils ont vite été rejoints par des voisins pour discuter le coup et boire

un thé à la menthe pour se réchauffer. Une vingtaine de flics sont également arrivés petit à petit sans que cela ne trouble la manifestation.

En discutant avec les uns et les autres — sur le ferry ou bien sur les quais —, quelques informations quant aux expulsions par bateau à Sète ont pu être glanées. Un bateau part vers le Maroc tous les deux jours. A chaque départ, la Comarit ou la Comanav, les deux boîtes assurant le voyage en ferry, sont tenues (par un contrat moyennant finance ou par un ordre de réquisition ? Les avis divergent...) d'être en mesure d'expulser un maximum de 4 ou 5 sans-papiers.



Une fois les douanes franchies et sur le bateau, on ne se trouve plus sur le territoire français mais sur le territoire du pays d'arrivée (ici en l'occurrence sur le territoire marocain) : ce qui explique pourquoi seuls les

auxiliaires de la PAF sont montés sur le ferry pendant l'occupation, et les raisons de leur difficulté à intervenir (toute intervention aurait nécessité l'aval du capitaine et des autorités marocaines). Tout ce petit monde se trouvait donc bien embarrassé par la situation.

Selon le capitaine lui-même, il n'aurait pas la même « facilité » qu'un commandant de bord d'un avion à refuser d'embarquer des sans-papiers. Cela ne serait possible que pour des raisons médicales et l'embarquement d'un retenu, même agité, sur un bateau est invisible autant qu'in audible pour les passagers et ne présente pas les mêmes « risques » pour le voyage... Selon lui toujours, une fois en haute-mer, les sans-papiers d'abord enfermés dans une salle du ferry pourraient circuler librement dans le navire (??).

Si 3 expulsions ont donc été évitées, elles ne sont que repoussées, les jours suivants l'attestent malheureusement...

Le lendemain, en téléphonant au CRA de Sète, on arrive à joindre Kamal BOUSSIMHED, qui est

un des deux autres retenus dont l'expulsion avait été bloquée la veille. Kamal vit à Montpellier, est père de deux enfants et marié avec une hollandaise, enceinte d'un troisième. Il nous dit qu'il est content de ne pas être parti hier au Maroc. Mais le surlendemain, il est expulsé par avion cette fois-ci.

Le second a été joint au CRA de Marseille, où il a été transféré. Abdou Aziz LAZAAR vient d'être expulsé ce vendredi 6 mars, vers le Maroc par avion sans avoir été prévenu, ni avoir pu prévenir quiconque.

Mohamed, enfin, aurait été directement placé en garde-à-vue le soir même pour être expulsé le lendemain par avion, selon les informations de proches.

Des circonstances favorables et une forte détermination ont permis d'empêcher pour cette fois-ci la Comarit d'accomplir son rôle dans la machine à expulser. Ne crions pas victoire, la cadence folle de ces politiques dites de gestion migratoire nous dépasse pour l'instant : tous les jours, dans tous les ports et aéroports, l'Etat et ses collaborateurs privés expulsent.

Organisons-nous pour renforcer les liens entre les luttes à l'intérieur des CRA et celles qui peuvent être menées à l'extérieur.

**DÉTRUISONS LA MACHINE À EXPULSER.
FIN DES EXPULSIONS.**

contact : anticrasud@riseup.net

TRACT DIFFUSÉ LE LUNDI 2 MARS :

Aujourd'hui, Mohamed NGADI va être expulsé par le ferry Comanav de 19h vers le Maroc. Sans papiers, il s'est déjà opposé physiquement deux fois à son expulsion du territoire français par la Police de l'Air et des Frontières : pour cela, il a été emprisonné pendant 5 mois.

Détenu depuis plus de deux semaines au Centre de Rétention Administratif de Palaiseau (banlieue parisienne), il a participé au mouvement de grève de la faim qui agite ce CRA depuis une dizaine de jours. Des révoltes éclatent régulièrement dans ces camps, comme à Toulouse et à Bordeaux, où, il y a peu, des prisonniers sans-papiers ont provoqué des départs de feu. Comme en Italie, à Lampedusa, où le centre de rétention a brûlé entièrement il y a une semaine...

La Comanav et Euromer participent à l'expulsion des sans-papiers moyennant finances : il n'y pas de petits profits. Cependant, on peut espérer qu'un certain nombre d'employés ne souhaitent ni remplir la fonction d'auxiliaire de police ni faire des bénéfices sur les expulsions comme l'ont choisi les dirigeants d'Euromer. Le capitaine peut refuser l'embarquement de la personne à expulser. Chacun, employé ou passager, peut refuser de participer de près ou de loin à la machine à expulser.

**Liberté pour Mohamed NGADI
Suppression des centres de rétention
Fin des frontières**

NUMÉROS DES CABINES TÉLÉPHONIQUES DANS LES CRA POUR CONTACTER LES PRISONNIERS :

Sète : 04 67 51 83 15 / 04 67 51 83 33 — *Marseille* : 04 91 67 94 06 / 04 91 81 53 12 — *Palaiseau* : 01 69 31 65 09 / 01 60 13 58 93

Pour les parloirs, il suffit d'avoir le nom et prénom des retenus, et de décliner sa propre identité. C'est bien d'apporter au moins des clopes et des cartes téléphoniques à code. On peut aussi appeler les cabines téléphoniques des centres entre 9h-12h et 14h-17h.

NUMÉROS & CONTACTS DIVERS POUR HARCELER LES AUTORITÉS ET LEURS COLLABORATEURS :

Police de l'Air et des Frontières de Sète : tél. 04 99 57 20 57 - fax. 04 67 74 19 21

Centre de Rétention Administratif de Sète : tél. 04 67 53 08 76

Comanav : Paris, tél. 06 20 25 50 84 - fax 01 42 93 90 21 - comanav.europe@wanadoo.fr.

Sète, tél. 04 67 46 15 22 - fax 04 67 46 05 08 - fsala@euromer.net.

Comarit : tél. 04 67 80 75 40 - comarit@comarit.com.

POUR ALLER PLUS LOIN :

<http://sanspapiers.internetdown.org> [guide « Sans papiers : s'organiser contre l'expulsion »]

<http://www.pajol.eu.org> [sur les luttes actuelles et passées autour des sans-papiers]

<http://9emecollectif.net> [plein d'infos sur le site du 9ème collectif de sans papiers]

<http://www.guidejuridique.net> [pour mieux s'en sortir face à la police et à la justice, avec ou sans papiers]